



Charte du parfait PAILHESSOIS

pour un village où il fait bon vivre

- Je continue le tri sélectif et je ne dépose pas de déchets autour des points d'apports volontaires.
 - Je ne laisse pas mon containerà demeure sur les points d'apports volontaires.
- Je respecte le travail des employés communaux...
 - ▶ Je promène mon chien en laisse et ramasse ses déjections.
 - Je respecte la limitation de vitesse (30km/h) lorsque je traverse le village que ce soit en moto, en voiture, en camion et en tracteur.



- ▶Je gare ma voiture en respectant l'emplacement handicapé et en utilisant l'espace nécessaire pour permettre à d'autres voitures de stationner.
- ► Je ne jette plus mon mégot dans la rue.
- ▶ Je respecte mon voisinage en évitant les nuisances sonores

J'entretiens mes haies et mon terrain (débroussaillage)

► Je termine mes travaux extérieurs de ma maison (enduit sur les clôtures...)

vie locale

MAINTIEN DU PATRIMOINE

Une toiture toute neuve pour notre église « Saint-Étienne » du 12° siècle et notre chapelle de « Montalaurou » du 19° siècle.



► ÉCLAIRAGE PUBLIC : OBJECTIF 100 % LED

En 2019, 1/3 des luminaires ont été remplacés par des lanternes nouvelles générations (LED).

Pour 2025, les 2/3 des lanternes restantes seront remplacées. L'objectif pour notre commune est de diminuer la consommation d'électricité de plus de 40 % tout en réduisant les coûts de maintenance.

▶ PAILHES EN VERT



Cette année la météo a été clémente pour l'organisation de cet évènement. Toute la journée, marché aux fleurs, plants potagers et animation pour les enfants ont contribué à cette réussite. Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'école pour favoriser les projets scolaires.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA COMMUNE DE PAILHÈS

Monsieur le Maire a remis la médaille d'honneur de la commune de PAILHES pour leur exploit sportif en 2024 à 2 jeunes du village : Zoé GILLIS 3° au championnat de France en gymnastique rythmique par équipe Gabin FABRE 1° au championnat de l'Hérault en cyclisme individuel sur route.



▶ BRAVO À NOS PETITS PAILHESSOIS

Pour marquer la fin de l'année scolaire, 250 enfants de CM1 et CM2 se sont retrouvés sur le stade de PUISSALICON pour un grand tournoi de « la crosse québécoise » (frisbee). Sur le podium la 1ère place revient à PAILHES suivi de MARGON (2e) et de PUISSALICON (3e) sur 7 communes représentées.



► RISQUE INCENDIE

L'emploi du feu (barbecues, pétards, feux d'artifice, cigarettes, production d'étincelles, etc.), qui est un danger immédiat pour nos habitations et nos vies, est formellement proscrit du 16 juin au 30 septembre, dans et aux abords d'espaces boisés, forêts, landes ou garrigues, dans tout le département de l'Hérault.



Bulletin d'informations - Mairie de Pailhès - N° Flash - Juin 2025.
Responsable de la publication : Robert Souque
Rédaction : l'équipe communication
Photographies : mairie de Pailhès, associations,
particuliers, Jean Chacon
Conception graphique : www.roubinet.com (Morviel)